

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie		REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland
AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE		NATIONAL PORTS AUTHORITY
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES		INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N° 01 /CCCM-SPI/CIPM/2025 DU 07 AUG 2025 2025
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE
D'ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR PORTUAIRE NATIONAL DU CAMEROUN
VERSION 2025, AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025

FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2025 ET SUIVANTS
IMPUTATION : 2025-01-010101-613090

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans l'optique de disposer d'un document de planification qui devra servir de cadre de référence pour l'aménagement spatial des investissements physiques et qui permettra aussi de réaliser de manière perpétuelle le développement économique durable et cohérent de la façade maritime du Cameroun tout en préservant les équilibres territoriaux et en intégrant les nouveaux défis du monde maritime et portuaire, le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Restreint en vue de la sélection d'un Consultant aux fins de réaliser l'actualisation du Schéma Directeur Portuaire National du Cameroun, version 2025, au titre de l'exercice budgétaire 2025.

2- Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de l'actualisation du Schéma Directeur Portuaire National du Cameroun, version 2025 se présentent comme suit :

- évaluer la mise en œuvre du Schéma Directeur Portuaire National version 2009 ;
- identifier et/ou de confirmer les sites portuaires potentiels ;
- présenter le schéma général des différents aménagements portuaires le long de la façade maritime du Cameroun à des horizons définis ainsi que des ports fluviaux, des ports secs et des points portuaires le long de la côte maritime;
- établir les schémas Directeurs des Aménagements Portuaires prévus sur les sites portuaires existants et/ou à créer en tenant compte des nouveaux défis du monde

maritime et portuaire tels que la digitalisation, l'inter connectivité, la cyber sécurité et le développement durable etc.....

- déterminer les projets à réaliser sur les sites portuaires potentiels à court, moyen et long terme pour relever les défis nouveaux identifiés et à venir;
- estimer les coûts associés et proposer le modèle de financement ;
- programmer les investissements retenus ainsi que leur phasage ;
- proposer un dispositif de mise en œuvre et de suivi-Evaluation de la planification portuaire nationale ;
- intégrer harmonieusement le développement des ports et de celui des villes avoisinantes et des pays de l'hinterland dans les différents scenarii de développement qui seront proposés.

Les détails de la prestation se trouvent dans la pièce n°6 (TDR) du Dossier d'Appel d'Offres International Restreint.

3- Tranches/Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de **Trois Cent Millions (300 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette étude est de cinq (05) mois, soit cent cinquante (150) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la réalisation des prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après retenus, suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AMI/APN/2025 du 28 Février 2025, publié au Journal des Marchés Publics (JDM) de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

N°	NOMS DES CABINETS	ADRESSES	TELEPHONES
1	GROUPEMENT EGIS CAMEROUN/EGIS VILLE & TRANSPORT/EGIS² WATER & MARITIME	BP: 911 Yaoundé	+237 2221185
2	GROUPEMENT STE ECLIPSE MARSEC CAMEROUN SARL-SOLUTION ISPS Inc	BP : 455 Kribi	+237 696068924/ 678203269
3	HORIZON GLOBAL PARTNERS	BP : 375 Bamenda	677 78 66 93 +1 703-597-2351/+1 571-336-2337

maritime et portuaire tels que la digitalisation, l'inter connectivité, la cyber sécurité et le développement durable etc.....

- déterminer les projets à réaliser sur les sites portuaires potentiels à court, moyen et long terme pour relever les défis nouveaux identifiés et à venir;
- estimer les coûts associés et proposer le modèle de financement ;
- programmer les investissements retenus ainsi que leur phasage ;
- proposer un dispositif de mise en œuvre et de suivi-Evaluation de la planification portuaire nationale ;
- intégrer harmonieusement le développement des ports et de celui des villes avoisinantes et des pays de l'hinterland dans les différents scenarii de développement qui seront proposés.

Les détails de la prestation se trouvent dans la pièce n°6 (TDR) du Dossier d'Appel d'Offres International Restreint.

3- Tranches/Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de **Trois Cent Millions (300 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette étude est de cinq (05) mois, cent cinquante (150) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la réalisation des prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après retenus, suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AMI/APN/2025 du 28 Février 2025, publié au Journal des Marchés Publics (JDM) de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

N°	NOMS DES CABINETS	ADRESSES	TELEPHONES
1	GROUPEMENT EGIS CAMEROUN/EGIS VILLE & TRANSPORT/EGIS² WATER & MARITIME	BP: 911 Yaoundé	+237 2221185
2	GROUPEMENT STE ECLIPSE MARSEC CAMEROUN SARL-SOLUTION ISPS Inc	BP : 455 Kribi	+237 696068924/ 678203269
3	HORIZON GLOBAL PARTNERS	BP : 375 Bamenda	677 78 66 93 +1 703-597-2351/+1 571-336-2337

4	MARITIME & TRANSPORT BUSINESS SOLUTIONS (MTBS)	P.O BOX: 601 3011 WG Rotterdam	+31 (0)10 286 59 40
---	--	-----------------------------------	---------------------

7- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres International Restreint sont financées par le budget de l'APN, exercice 2025 et suivants, d'après l'Imputation : 2025-01-010101-613090.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **la soumission hors ligne**.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré et acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis. Son montant s'élève à **trois millions (3 000 000) de FCFA**.

La caution de soumission timbrée et acquittée à la main doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis. L'absence de l'une de ces pièces à l'ouvertures des plis entraînera le rejet de l'Offre.

Au cas où et, dans les conditions requises par la réglementation en vigueur, un chèque-banque ou chèque certifié est produit en lieu et place d'un cautionnement, il doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (MO).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Par ailleurs, tous les cautionnements relatifs à l'exécution dudit marché devront être accompagnés aussi du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC).

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à

l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

Il peut également être consulté **en ligne** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue auprès de la Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à **l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14**, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Remise des offres

Soumission hors ligne

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à **l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14**, au plus tard le **15 DEC 2025** à 12 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N° 01 /AOIR/APN/CCCM-SPI/CIPM/2025 DU 07 AOUT 2025
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE SUR LE SCHEMA DIRECTEUR PORTUAIRE NATIONAL DU CAMEROUN VERSION 2025, AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront y recevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour

émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14- Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15 DEC 2025** 2025 à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, **porte N° 05 du 1^{er} étage de l'Immeuble CAA. Sise au Boulevard du 20 Mai.**

Seules les offres financières des soumissionnaires/Cabinets ayant obtenu la note technique qualitative de 80/100 points seront ouvertes à une date ultérieure par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires/Cabinets peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de l'offre, même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater d'au plus trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15- Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas les critères ci-après seront automatiquement éliminées :

N°	I. Critères éliminatoires afférents au dossier administratif
1	Absence de la caution de soumission timbrée, acquittée à la main et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis; NB : Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
2	Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis.

II. Critères éliminatoires afférents à l'Offre Technique	
3	Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché durant les trois (03) dernières années ;
4	Absence de la charte d'intégrité datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;
5	Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;
6	Note Technique inférieure à 80 points.

III. Critères éliminatoires afférents à l'Offre Financière	
7	Absence de la lettre de soumission timbrée selon le modèle joint au DAO ;
8	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
9	L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission et le BPU, le DQE).

IV. Critères éliminatoires d'ordre général	
10	Fausse(s) déclaration(s), pièce(s) falsifiée(s) ou manœuvres frauduleuses ;
11	Absence de l'offre financière témoin scellée à remettre à l'ARMP ;

15.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels se fera par points ainsi qu'il suit :

N°	Critères essentiels	Notation par points
1	Présentation générale de l'Offre	3 points
2	Références du Cabinet dans les prestations similaires	16 points
3	La méthodologie proposée en adéquation avec les TDR	20 points
4	Qualification et compétence des experts affectés à la mission	50 points
5	Capacité financière	4 points
6	Les Moyens techniques et logistiques du Cabinet	3 points
7	Les conditions d'acceptation (preuves d'acceptation des exigences) du Marché (CCAP et TDR dûment paraphées sur chaque page et signées aux dernières pages avec la qualité du signataire et son tampon précédées de la mention « lu et approuvé » et datées.	4 points
TOTAL DES POINTS DES DIFFERENTES RUBRIQUES		100 points

NB : La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 80 points sur 100.

16- Mode d'attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée ou la mieux disante.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (NT)} + 20 \times \text{Note financière (NF)}}{100}$$

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière (NF) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule : **NF** = $(100 \times Fn) / F$.

Fn = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

17- Nombre maximum de lots

Le marché étant une prestation intellectuelle n'est constitué que d'un (01) lot unique.

18- Durée de validité de l'offre

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé** Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14).

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 201 803 Ou le MO/MOD au numéro +237 222 23 73 17. *B*

Fait à Yaoundé, le.....07 AUG 2025

Le Directeur Général par Intérim

AMPLIATIONS :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM-APN (pour information) ;
- Président CCCM-SPI (pour information) ;
- DAG ;
- SDACMA ;
- Affichage (pour information) ;
- Service des Marchés (pour archivage/chrono).

